



Objet : À vos vélos...

Dans les prochaines semaines, les personnes qui se déplacent à vélo, à pied, en planche à roulette, en patins à roues alignées en trottinette ou en triporteur seront de plus en plus présentes aux abords des routes compte tenu du climat printanier.

Les automobilistes, motocyclistes et cyclistes doivent donc respecter la signalisation routière et être particulièrement vigilants l'approche des intersections, dans les secteurs résidentiels et sur les routes aménagées avec une piste cyclable.

- « En 2012, il y a eu 1 954 **cyclistes** qui ont été victimes d'un accident de la route impliquant un véhicule routier (13 décès, 88 blessés grave et 1 853 légèrement blessés). La clientèle la plus atteinte est celle de 16 à 24 ans. Les blessures à la tête demeurent la première cause de décès chez les cyclistes. Elles sont les plus graves et causent 60 % des décès et 30 % des blessures graves chez ces derniers. Encouragez vos jeunes à porter le casque. Plus ils sont habitués jeunes, plus ce sera un réflexe pour eux de le porter. Plus de 60 % des accidents sur le réseau routier ont lieu en intersection. L'inattention (du conducteur ou du cycliste) représente la première cause des accidents mortels. » (Source de la SAAQ; 2014-02-28)

Responsabilité des automobilistes :

- Immobiliser le véhicule avant la ligne d'arrêt
- Bien vérifier l'angle mort avant d'effectuer une manœuvre
- Allumer ses phares pour être visible en tout temps

Responsabilité des cyclistes :

- Respecter la signalisation routière (infractions au Code de sécurité routière applicables aux cyclistes)
- Faire vos signaux pour signaler votre intention de tourner ou d'arrêter
- Rouler en ayant les oreilles libres d'écouteurs (bien entendre son environnement)
- Porter des vêtements clairs à la nuit
- Vélo muni de réflecteurs

Mettez donc les chances de votre côté...

Bonne saison !